

Sujet : [INTERNET] Chronolignes

Date : Mon, 1 Apr 2024 21:59:07 +0000

De : aurelie roedsens

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Bonjour

Je suis concernée par la chronoligne avenue Bollee au Mans.
Ayant un commerce j'espère qu'au vue du montant des travaux qui a explosé, vous avez prévu un fond d indemnisation pour les commerces qui vont perdre énormément et qui vont très certainement mettre clés sous la porte surtout en ces périodes compliquées.

Autant vous dire qu'il faudra vous attendre à des dossiers bien remplis par un ami huissier si rien est fait dans ce sens.

Je ne suis pas contre l aménagement de cette avenue qui ne ressemble plus à grand chose aujourd'hui alors qu elle est considérée comme une des mieux cotées, on paie d'ailleurs en fonction, mais pas au dépend des résidents et des commerces.

Vous retirez une énorme partie des stationnements qui est un gros point négatif dans cette avenue.

Vous ne pensez qu'à vos intérêts et non à ceux qui y vivent ou travaillent.
La voiture aujourd'hui est un outil indispensable et en voulant diminuer cela vous faites couler vos commerces.

Créer des parkings de délestage avec accès direct au bus si vous voulez que les gens de l extérieur prenne le bus!! Sinon comment voulez vous que l'on fasse? On a pas le choix !! Et ce projet n'est pas étudié correctement dans ce sens.

Les arbres ont en parlera même pas car de toute façon, vous vous fichez de l'avis des gens.

Vous comptez faire ce projet malgré une majorité qui n'est pas d'accord avec la quasi totalité des aspects de celui ci.

A quand des explications sur quand et comment!?

Roedsens Aurélie